



HAL
open science

La rivière et sa mise en paysage dans les parcs et jardins : étude de cas dans l'Ouest français

Nathalie N. Carcaud, Sébastien Caillault, Guillaume Paysant

► To cite this version:

Nathalie N. Carcaud, Sébastien Caillault, Guillaume Paysant. La rivière et sa mise en paysage dans les parcs et jardins : étude de cas dans l'Ouest français. Géohistoire de l'environnement et des paysages, 2019. halshs-02182523

HAL Id: halshs-02182523

<https://shs.hal.science/halshs-02182523>

Submitted on 17 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La rivière et sa mise en paysage dans les parcs et jardins : étude de cas dans l'Ouest français

Carcaud Nathalie¹, Caillault Sébastien², Paysant Guillaume³

¹ Professeure des universités en géographie, Agrocampus Ouest – Campus d'Angers, Laboratoire Espaces et Sociétés (UMR ESO 6590 CNRS), nathalie.carcaud@agrocampus-ouest.fr,

² Maître de Conférences en géographie, Agrocampus Ouest – Campus d'Angers, Laboratoire Espaces et Sociétés (UMR ESO 6590 CNRS), sebastien.caillault@agrocampus-ouest.fr,

³ Doctorant en géographie, Agrocampus Ouest – Campus d'Angers, Laboratoire Espaces et Sociétés (UMR ESO 6590 CNRS), guillaume.paysant@agrocampus-ouest.fr

Résumé :

L'objectif de cet article est d'étudier les formes de mobilisation de la ressource en eau (énergétique, esthétique) dans les parcs et jardins. Deux hypothèses seront examinées : les parcs et jardins sont des motifs paysagers pertinents pour observer les trajectoires d'usage de la ressource en eau et ses conséquences hydrodynamiques ; l'artificialisation des hydrosystèmes n'est pas toujours synonyme de dégradation mais peut au contraire être génératrice de diversité paysagère et d'ingéniosité hydraulique (Baridon, 2007).

Il s'agit d'aborder ces espaces sous l'angle géo-historique enrichi de l'histoire de l'art des parcs et jardins en proposant : une description des sites d'étude ; une analyse des projets et des intentions hydrauliques ; une analyse des paysages construits et des transformations des formes et des dynamiques fluviales entre la Renaissance et le XXI^e siècle.

La recherche se fonde sur deux études de cas choisies dans le bassin versant du Couasnon (265 km²), rivière angevine tributaire de la Loire. La démarche retenue associe : une lecture systémique de la trajectoire des paysages fluviaux où les formes fluviales mises en projet sont abordées comme l'expression d'une interaction nature/société ; une caractérisation des aménagements hydrauliques du parc dans le contexte de la vallée. L'étude s'appuie sur l'analyse diachronique de séries de cartes et de plans, de photographies et d'observations de terrain.

Mots clés : Rivière mise en paysage, parc et jardin, trajectoire hydrodynamique, génie hydraulique.

Abstract :

The aim of this article is to study the different ways to use the water resource (energetics, aesthetics) in the parks and gardens. Two hypothesis will be examined: the parks and gardens are pertinent landscape's pattern to observe the use trajectories of the water resource and these hydrodynamic consequences. The human action on hydrosystems doesn't cause obviously degradations and may generate landscape diversity and hydraulic ingenuity (Baridon, 2007).

These spaces will be analysed through a geohistoric approach, complementary of the history of art and of park and garden. It provides a description of study sites, an analysis of projects and hydraulic intention, an analysis of the landscape made, of the pattern transformations and of the river dynamics between Renaissance and the XIX century.

This research focuses on two cases of study selected in the Couasnon watershed (265 square kilometers) that is a tributary river of the Loire. The chosen approach links the systemic analysis of the river landscape trajectory into the river's patterns applied and is considered as an expression of the interaction nature/society, with a characterisation of hydraulic engineering of the park in the valley context. The study includes a diachronic analysis of a set of maps and plans, photography and land's observations.

Key words : Landscaping river, park and garden, hydrodynamic trajectory, hydraulic engineering

1- Introduction : objectifs et hypothèses

Le projet s'appuie sur le constat de la place centrale accordée à des jardins emblématiques dans certaines petites vallées et à l'importance de l'eau dans l'architecture du jardin (Bennetière, 2000). Le travail intègre les méthodes de la géomorphologie fluviale qui se fondent sur une lecture des morphologies fluviales pour en déduire l'analyse des dynamiques et des processus en action. Il s'agit donc de proposer une réflexion d'interface, celle de l'évolution des formes de l'eau dans les jardins (échelle microlocale) pour des sites de vallée (échelle locale).

À l'échelle des jardins, Jacques Boyceau de la Barauderie (1638), considère que "l'eau est l'esprit vivant du jardin". L'idée est reprise par Michel Baridon dans son introduction au *Premier Cahier du Conseil national des parcs et jardins* (Baridon, 2007). Il y démontre qu'à travers l'histoire des jardins l'eau a toujours tenu un rôle central dans la composition : les jets d'eau comme hommage à l'Antiquité et symbole des progrès de la science physique du jardin de la Renaissance aux tracés géométriques et symétriques ; accentuation du souci de montrer la maîtrise technologique et innovation du miroir d'eau placé en grande perspective à l'âge baroque d'André Le Nôtre ; désir d'un retour aux représentations d'une nature bucolique dans les jardins paysagers romantiques du XIXe siècle qui dessinent les motifs du ruisseau, de l'étang, du lac, ou de la cascade (Fig. 1).

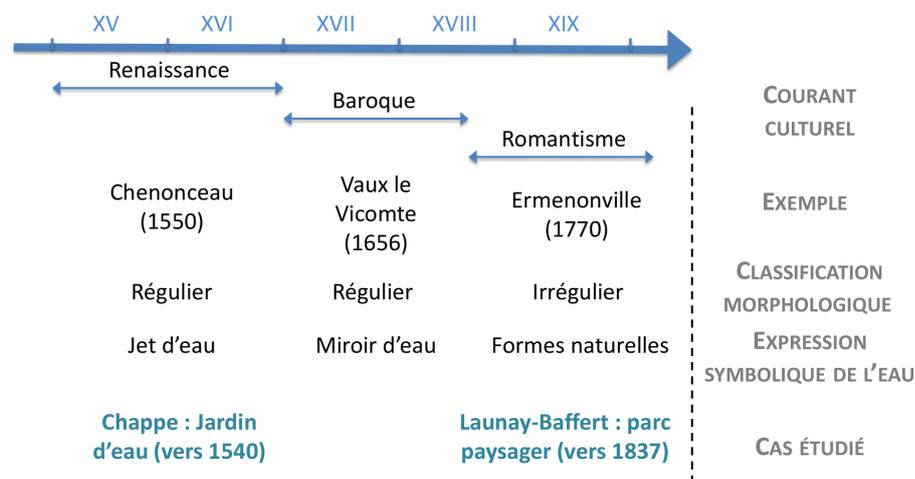


Figure 1. Frise synthétique d'histoire de l'art des jardins

A l'échelle locale, l'objectif consiste à étudier la mobilisation des morphologies de l'eau à travers le temps pour deux sites appartenant au bassin versant du Couasnon (Launay-Baffert et Chappe) et représentatifs de deux périodes de l'histoire des jardins. Il s'agit d'examiner l'artificialisation des hydrosystèmes à partir de nouveaux motifs, complémentaires des digues, des moulins, des épis ou des seuils (Barraud, 2007 ; Germaine, 2009 ; Barraud et *al.*, 2013) Cette réflexion se place dans le contexte réglementaire de la Directive Cadre Européenne de 2000 visant à améliorer les continuités écologiques et qui a pour conséquences de proposer des nouvelles orientations d'aménagement sur l'ensemble des cours d'eau. Cela se traduit souvent par des plans de désaménagement de seuils, des arasements de barrages ou la construction de nouveaux styles fluviaux « sauvages » et donc par des gestes qui considèrent l'action des sociétés du passé comme néfaste (Germaine et Barraud, 2013).

Dans cette étude, le jardin est envisagé comme un espace d'innovation (Claval, 1989). Deux hypothèses sont examinées. La première tient à l'idée que les parcs et jardins sont des motifs paysagers pertinents pour observer les trajectoires d'usage de la ressource en eau et leurs conséquences hydrodynamiques. Elle s'appuie sur le principe que l'art des jardins est une "troisième nature" se développant dans l'humus de la "première nature" (*natura naturans*) grâce aux savoir-faire de la "deuxième nature" (*natura naturata*), celle du travail humain (Mosser, *in*. Bennetière, 2000 ; Larrère et Larrère, 1997). Dans la seconde hypothèse, nous considérons que l'artificialisation des hydrosystèmes n'est pas toujours synonyme de dégradation mais peut au contraire être génératrice de diversité paysagère et d'ingéniosité hydraulique (Baridon, 2007).

2- Matériel & méthodes :

2.1- Sites d'étude :

Les cas d'étude retenus se situent dans le bassin versant du Couasnon, un sous-affluent de la Loire, qui prend sa source dans les plateaux sédimentaires du Baugeois pour rejoindre la vallée de l'Authion. Ce cours d'eau présente un tracé d'environ 36 km. La largeur de son lit varie de moins d'un mètre en tête de bassin à une dizaine de mètres au point de confluence avec l'Authion. Il est classé au rang 3 de l'ordination de Strahler (calculé au 1/25 000^e), et culmine à 82 m. Il est parcouru par 6 petits affluents permanents et est inscrit dans un bassin versant de 265 km². Plusieurs ouvrages ponctuent le cours d'eau, tels que des seuils, des clapets ou des moulins mais la majorité des 32 barrages qui le tronçonnaient ont été effacés¹. Dans sa partie amont, le bassin versant est partagé entre des espaces forestiers et des grandes cultures. Le parc de Launay-Baffert est situé dans ce contexte. En aval, le bassin versant qui reste rural est davantage marqué par la production de cultures spécialisées comme les semences ou le millet. C'est dans ce contexte que s'inscrit le domaine de Chappe (Fig. 2).

¹

<http://www.eau-anjou.fr/territoires/les-cours-deau/couasnon/>

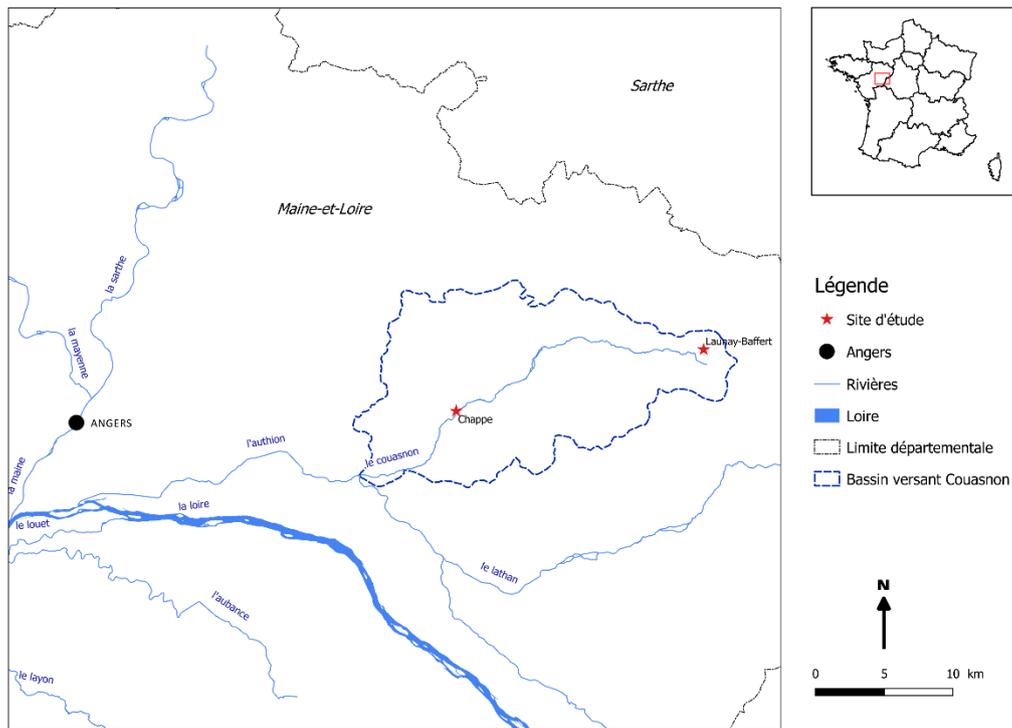


Figure 2. Localisation des sites d'étude

2.2- Méthode et données :

La méthode retenue consiste à produire une analyse diachronique des trajectoires paysagères de l'hydrosystème Couasnon aux échelles microlocale et locale dans un contexte d'aménagement de parcs présents depuis la Renaissance. Elle combine l'étude de données d'archives, de photographies aériennes et de cartes contemporaines, l'observation de terrain et des entretiens avec les propriétaires du parc de Launay-Baffert.

Pour étudier l'évolution des paysages de rivières françaises, de nombreuses ressources historiques sont théoriquement mobilisables (Fig. 3).

Nom de la donnée	Source	Période de production	Echelle	Description
Carte de Cassini	Académie des Sciences	XVIIIe	1/86 400	Formes du relief, cours d'eau, plans d'eau/zones humides, villes-villages, moulins, forêts, routes royales
Carte de l'Etat-Major	Dépôt de guerre	XIXe-déb.XXe	1/40 000 à 1/20 000	Topographie, cours d'eau, plans d'eau, villes-villages, moulins, forêts, routes principales et secondaires, bâti...
Atlas de Trudaine	Ingénieurs Ponts et Chaussées	ap.1750	1/16 660	Paysage décrit finement (topographie, routes et chemins, rivières et ses méandres, moulins, parcellaires, cultures, prairies, haies, vergers...)
Plans terriers	Tenanciers de seigneurs (sous contrôle de la justice royale)	Ap.1750	1/6 000 – 1/8 000	Nature des cultures, routes et chemins, bâti, parcellaire avec numéro et propriétaires, rivière avec méandres, moulins...
Cadastre napoléonien	Géomètres de l'Etat français	1809	1/5 000	Occupation du sol (labour, pâtures, vergers, vignes, jardins, bois...), moulins (mais précision assez faible), rivières avec méandres...
Cadastre moderne	Direction Générale des Finances Publiques – DGFP	2013	< 1/5 000	Parcellaire, numéro, bâti
Photographies aériennes anciennes	Institut National de l'Information Géographique et Forestière – IGN	1950	1/5 000	Prise de vue verticale du territoire en noir et blanc
Photographies aériennes récentes	Institut National de l'Information Géographique et Forestière – IGN	2013	1/5 000	Prise de vue verticale du territoire en couleurs
Plan de projet	Divers (paysagistes, ingénieurs, architectes, géomètres...)	variable	variable	Divers selon l'auteur et la finalité (extraction de matériaux, recalibrage, aménagement d'ouvrages, de jardins/parcs...) coupes, plans et notices

Figure 3. Sources et données potentielles pour l'étude des hydrosystèmes (en noir 100% : les données utilisées ; en gris 50% : les données non-utilisées)

On peut citer les cartes et plans historiques classiquement utilisés comme par exemple les plans terrier, l'Atlas de Trudaine, la carte de Cassini, la carte de l'Etat-Major ou le cadastre napoléonien. Dans le cas présent malheureusement, hormis le dernier cité, ces sources sont soit inexistantes, en raison du contexte de « petite rivière » et de « vallée ordinaire » (Germaine, 2009) qui n'a pas fait l'objet d'une cartographie ancienne, soit peu exploitables en raison de l'inadéquation de leur échelle. Tel est le cas des cartes de Cassini (1/86400^e) ou des cartes de l'Etat-Major (1/80000^e) qui sont étudiées pour des éléments spécifiques (et non négligeables) comme la toponymie ou la présence des moulins à eau (Lespez *et al.*, 2005 ; Barraud, 2007 ; Malavoi et Bravard, 2010). Il faut ajouter que les sites retenus ne se trouvent pas à la proximité immédiate des projets d'ampleur anciens comme les « grands chemins royaux » qui ont conduit à l'Atlas de Trudaine (vers 1750), où les paysages environnants sont décrits avec une précision satisfaisante (Lespez *et al.*, 2005). La recherche documentaire menée aux archives départementales du Maine-et-Loire s'est révélée infructueuse car les deux cas d'étude concernent des domaines privés. Par contre, nous avons pu travailler à partir des données du service régional de l'Inventaire et des archives privées recueillies auprès des propriétaires actuels du domaine de Launey-Baffert.

Dans le cas présent, trois types de données ont alimenté les analyses : les données nationales de référence (cadastre récent et napoléonien, photographie aérienne récente et SCAN Topographique de l'IGN), les données planimétriques spécifiques (croquis, plans d'aménagement des jardins) et les données de terrain (microtopographie, inventaire des

aménagements hydrauliques et de l'occupation du sol en fond de vallée, entretiens avec les propriétaires du parc de Launay-Baffert). La phase de terrain est particulièrement importante puisqu'elle a notamment permis de comprendre l'organisation fine des mosaïques paysagères de l'hydrosystème qui s'avère parfois complexe et qui n'est pas lisible sur les photographies aériennes dans ce contexte de « petite rivière », cette phase de terrain a ici été appuyée par les données planimétriques originales.

3- Les projets paysagers :

3.1- Launay-Baffert :

Le parc de Launay-Baffert (commune de Chavaignes) occupe un site de plaine en interfluve de deux têtes de bassin du Couasnon (Fig. 4).



Figure 4. Le parc de Launay-Baffert dans son contexte géomorphologique local

Actuellement, inscrit au titre des Monuments historiques depuis 1995, il occupe une surface de 56 ha. L'analyse des archives révèle une présence ancienne de la propriété. Selon C. Port (1878) le domaine est une ancienne seigneurie appartenant au XIIe siècle à la famille Bafer. Le château est restauré et agrandi en 1580 pour servir de refuge aux habitants. Un plan de projet du début du XIXe reprend l'organisation du domaine fortifié (archives personnelles). On y observe une partition des usages de l'eau entre les deux têtes de bassin du Couasnon. L'une est utilisée pour alimenter les douves alors que la seconde est destinée à un vivier. Vers 1820, le comte Eugène d'Oysonville, fait reconstruire son château de Launay sur le modèle d'une longue demeure de style néoclassique italien. L'habitation se complète de deux bâtiments de communs encadrant une avant-cour, et d'une magnanerie. La conception du parc

est confiée à l'architecte paysagiste J. Lalos qui est aussi l'auteur d'un traité de jardinage. Ce dernier cite le projet dans l'édition de son ouvrage de 1832 (alors qu'il ne l'a pas encore vu réalisé) : " C'est un parc d'une très grande étendue ; des eaux sur deux points du parc forment une belle rivière qui doit le parcourir dans toute sa longueur, et qui, traversée par plusieurs ponts ou rochers, formera une rare cascade d'où l'eau se précipite, si toutefois ce parc a reçu son exécution. C'est une vallée riche qui, étant exécutée, sera extraordinaire pour sa beauté, pour ses eaux, ses cascades, ses rivières et ses ruisseaux" (p. 176).

Un plan signé de J. Lalos et une vue cavalière aquarellée anonyme (Fig. 5) précisent la connaissance du projet (archives personnelles).



1 : Château de Launay-Baffert 2 : Effet plan d'eau (miroir d'eau) 3 : Jardin 4 : Magnanerie 5 : Pâturages 6 : Mûriers
Source : Vue cavalière du parc de Launay-Baffert, avant 1832, archives privées - prise en photo le 24/06/2016.

Figure 5. Vue cavalière du parc de Launay-Baffert (Archive privée)

La composition générale s'appuie sur de longues percées et des vues, cadrées de massifs ou de bouquets d'arbres, travaillées de façon à offrir des plans successifs depuis la promenade. Le ruisseau alimentant les anciennes douves est détourné en longues courbes pour former une rivière anglaise encerclant quelques îles. Le cadastre de 1837 confirme l'exécution des travaux avec des simplifications dans le dessin des méandres. La rivière est ombragée par des arbres remarquables. Malgré une topographie de plaine, le parc dispose d'une grande variété de scènes (Lévêque, 2015). La rivière et ses formes offrent des ambiances champêtres qui arment le projet.

3.2- Chappe :

Le domaine de Chappe (commune de Fontaine Guérin, inscrit à l'inventaire du patrimoine) est situé dans la basse vallée du Couason où il occupe la plaine alluviale humide faiblement encaissée dans un ensemble de buttes sableuses (Fig. 6).



Figure 6. Le parc de Chappe dans son contexte géomorphologique local

Il dessine un système régulier de « carrés en îles » ou "jardin d'eau" de 15 ha, caractéristique de la Renaissance. On dispose de peu d'éléments susceptibles de retracer son histoire mais, compte tenu de sa morphologie, tout porte à croire que sa présence dans le paysage fluvial est ancienne. D'ailleurs, C. Port (1878) signale que l'on retrouve des références de cet ancien fief au XIV^e siècle. La construction du manoir associée à un moulin à eau et une île jardin rigoureusement axée sur la demeure et entourée de douves empierrées est située en 1540 (Lévêque, 2015). Ce plan caractéristique de la Renaissance française est aussi un marqueur de l'évolution des fonctions du château fort dont les douves perdent en partie leur nécessité défensive. Elles sont reconverties en canaux, motifs participant à la composition d'ensemble du jardin (Prévot, 2006).

4- Synthèse : Trajectoires paysagères :

4.1- Launay-Baffert :

L'analyse des sources documentaires et leur confrontation aux observations de terrain conduit à proposer 3 principales étapes pour la trajectoire paysagère du site de Launay-Baffert. Dans un premier temps (Fig. 7a), dans un intervalle compris entre la Renaissance (1580) et le début du XIX^e siècle, la propriété compose un ensemble défensif dont les fonctions principales sont l'habitation, le refuge et la production agricole. Les morphologies qui lui sont associées sont identifiables sur un plan d'esquisse dessiné au moment de la reconstruction du domaine au XIX^e siècle ainsi que dans les héritages morphologiques présents sur le cadastre napoléonien et dans le paysage actuel (parcellaire, microtopographie et toponymes). Durant cette période, les deux ruisseaux ont des utilisations cloisonnées et stagnantes. Au Nord, le ruisseau est

réservé à la défense du domaine et alimente trois séries de douves. Le cours d'eau du Sud est guidé vers un vivier. Selon toutes vraisemblances, les environs du château sont voués à l'agriculture. Aucune référence de moulin à eau n'a été repérée dans les archives. Vers 1835 (Fig. 7b), la propriété est profondément transformée, la nouvelle demeure et ses communs sont intégrés dans un parc d'inspiration paysagère et agricole. Depuis la façade du château, les ruisseaux sont redessinés et réunis avec des créations de sinuosités ou d'îles qui serpentent dans un ensemble de prairie paysagère formant une vaste perspective. On observe la mise en place de ponts pour la promenade et de seuils pour produire des effets de miroir ou de cascade. La lecture du cadastre napoléonien et des plans de projet montre qu'au-delà de cette nouvelle fonction d'agrément, le site comme ses environs gardent un caractère agricole et associent la polyculture et l'élevage (mentions de vergers, pâtis, prés, champs, châtaigneraies). Si le vivier disparaît, le lieu est désormais occupé par des plantations de muriers qui accompagne la production de soie, une innovation agronomique associée à la reconstruction du domaine. La propriété actuelle (Fig. 7c) conserve en grande partie les caractéristiques structurales du XIXe siècle. Les fonctions du site et de ses environs changent néanmoins. Le parc d'agrément a désormais une valeur patrimoniale reconnue par son classement au titre des monuments historiques. Son caractère agricole est toutefois vulnérabilisé par la disparition de la production de soie et l'enfrichement ou la conversion à la peupleraie des parcelles dédiées aux châtaigneraies et aux muriers sur les rives du ruisseau du Sud. A l'échelle communale, la vallée conserve sa vocation agricole et a connu une profonde évolution de ses structures foncières. Le Couasnon a été recalibré dans la seconde moitié du XXe siècle et équipé de seuils, des plans d'eau sont apparus sur des sites d'extraction de sables tertiaires (faluns). Le parcellaire s'est agrandi, l'agriculture connaît un glissement vers la production céréalière et la populiculture en fond de vallée.

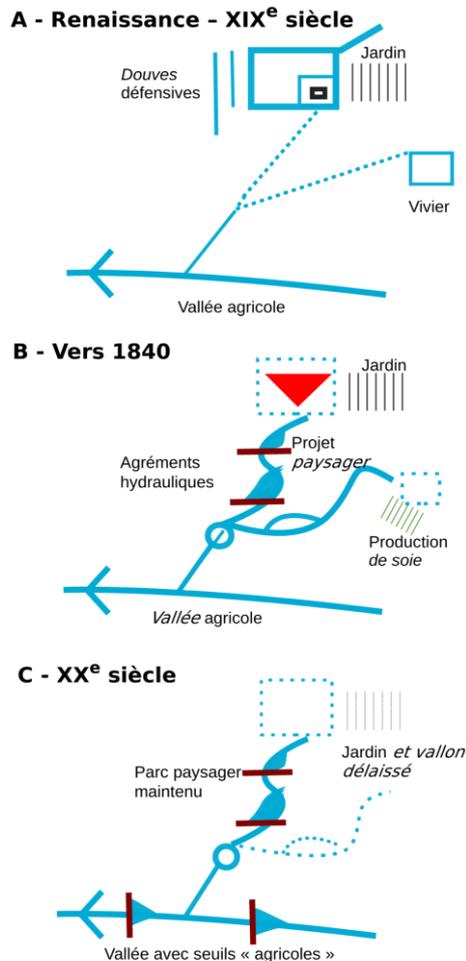


Figure 7. Launay-Baffert : trajectoire paysagère

4.2- Chappe :

Pour le domaine de Chappe, l'analyse des sources documentaires nous amène à proposer une trajectoire dynamique en deux principales étapes. Entre la construction du domaine (vers 1540) et le XIX^e siècle, on peut supposer que les structures paysagères ont peu changé. Le cadastre napoléonien décrit un domaine dessiné autour de l'eau composé d'un manoir, de communs, d'un moulin à eau et d'un jardin en carré dans l'axe du manoir (Fig. 8a). Cet ensemble multifonctionnel entourant le bras principal du Couason avec des chenalizations très géométriques associe l'agrément, la production agricole (essentiellement des prairies d'élevage) et la production d'énergie hydraulique. L'environnement immédiat est un espace agricole associant des paysages ouverts sur les versants et des prairies bocagères dans la plaine d'inondation. Le Couason est subdivisé en plusieurs bras sinueux et biefs qui alimentent 6 moulins à eau sur le territoire communal (ouvrages visibles sur la carte de Cassini). Après avoir été restauré en 1973, le domaine conserve aujourd'hui ses principales caractéristiques morphologiques, ce qui lui a valu une inscription à l'inventaire du patrimoine (Fig. 8b). Mais ses fonctions se résument à l'agrément et aux loisirs. Aux environs, l'espace rural s'est fragmenté entre des pratiques agricoles intensives sur de grandes parcelles céréalières, le développement de la populiculture autour de certains talwegs et des usages récréatifs sur de petites parcelles. Le réseau hydrographique a été redessiné pour l'irrigation.

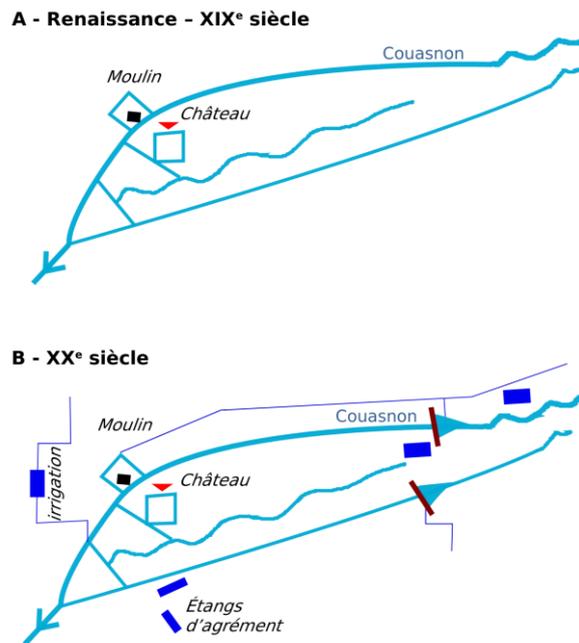


Figure 8. Chappe : trajectoire paysagère

Conclusion :

La lecture d'ouvrages d'art des jardins de référence pour les XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, permet de revisiter nos hypothèses de départ – la pertinence du parc ou du jardin pour étudier les trajectoires d'usage de la ressource en eau ; l'aménagement hydraulique comme producteur de diversité paysagère - tout en les enrichissant.

Ainsi, la lecture des deux trajectoires paysagères des sites de Launay-Baffert et de Chappe montre que dans les deux cas on est en présence d'espaces dont l'aménagement hydraulique est ancien (XVI^e siècle au plus tard) et dont l'eau du Couasnon arme le projet de paysage dans la durée. Seule l'analyse des fonctions anciennes accordées à l'hydrosystème peut expliquer certaines composantes actuelles de la mosaïque fluviale comme des formes héritées et souvent transformées au gré des besoins du moment. Dans l'intervalle XIX-XXI^e siècle, à l'échelle intermédiaire de la section de vallée, on constate un glissement d'une situation de domaines multifonctionnels et innovants vers des formes d'enclaves aux héritages patrimonialisés. Un caractère innovant confirmé par les travaux conduits à l'échelle des deux départements du Maine-et-Loire et de la Loire Atlantique par O. Riolland (2012) et I. Lévêque (2015). Les "carrés en eau" de Chappe, sont une référence du renouveau architectural de la Renaissance associant l'attention accordée au cadre de vie et la protection défensive. Le domaine de Launay-Baffert appartient aux 8 % des parcs romantiques créés avant 1840 en Maine-et-Loire.

L'analyse des systèmes environnementaux semble rarement avoir pris le jardin comme objet d'étude probablement en raison de son image de construction « hors sol ». Pourtant, à travers ce travail, nous constatons l'importance accordée par les auteurs de traités d'art des jardins à la connaissance globale des sites, forme de diagnostic environnemental préalable à l'aménagement du jardin. C'est ainsi, qu'A.-J. Dézallier d'Argenville dans sa "Théorie et pratique du jardinage" (Chapitre 2, pp. 7-14, 1709) explique : "La première chose et la plus

essentielle, en choisissant un endroit pour planter un jardin, c'est la situation et l'exposition du terrain. Il est presque impossible dans un mauvais terrain de faire croître un beau jardin". Beaucoup d'autres exemples témoignent de l'attention portée aux contextes et il ressort souvent que les vallées sont des lieux qui cristallisent les regards. Ainsi, la qualité des sites de vallée est formulée par E. André dans le "Traité général de la composition des parcs et jardins" (Chapitre 6, pp. 120, 1879) : "Les eaux sont l'âme du paysage. Elles donnent la vie à tout ce qui les entoure. La variété infinie qu'elles présentent nous charme sans cesse. Le rôle qu'elles jouent dans le choix d'un site est considérable ; elles jettent tant d'éclat sur les scènes de la nature que leur absence est toujours regrettée. Nous sentons instinctivement qu'elles sont à la végétation ce que le sang est au règne animal : l'élément indispensable à la vie".

Plus globalement, nous voyons les rapprochements existants entre les méthodes des géographes qui étudient les formes des paysages pour en comprendre les processus dynamiques et l'idée développée par le paysagiste G. Clément (2013) qui considère le jardin comme un observatoire pertinent de l'évolution des relations que les sociétés entretiennent avec leur environnement. Il part du principe que le jardin est un espace clos où le propriétaire cherche à conserver ce qui lui est précieux tant en termes de ressources que de savoirs faire et de connaissances. C'est ainsi qu'au XVII^e siècle, les jardins à la française placent l'humain en maître de l'environnement tandis que les parcs romantiques du XIX^e siècle cherchent à recomposer la nature tel un tableau ou que les projets du XXI^e siècle, sensibles à la biodiversité, s'appliquent à lui dessiner des écosystèmes. Si par le passé ces espaces précieux proposaient une vision pour l'avenir des vallées à travers leur volet innovation, on peut aujourd'hui s'interroger sur les conséquences des aménagements pour la continuité écologique qui modifient parfois profondément les hydrosystèmes en omettant l'histoire de ces nombreux jardins de vallées.

Remerciements :

Les auteurs remercient vivement M. & Mme D'Oysonville, propriétaires du domaine de Launay-Baffert de leur avoir permis d'accéder à leur parc, à leurs archives privées et pour le temps qu'ils ont accepté de consacrer à des entretiens.

Les auteurs remercient également la Région Pays de la Loire et la Direction Général de de l'Enseignement et de la Recherche du Ministère de l'Agriculture pour le soutien financier accordé à ce projet de recherche dans le cadre du Contrat Plan Etat-Région 2015-2020.

*Pour citer cet article : Carcaud, Nathalie, Caillault, Sébastien et Paysant, Guillaume. 2019. « La rivière et sa mise en paysage dans les parcs et jardins : étude de cas dans l'Ouest français. » In Géohistoire de l'environnement et des paysages (sous la dir. Valette.P & Carozza.J-M), CNRS Editions, p.279-289.
[https://www.cnrseditions.fr/catalogue/geographie-territoires/geohistoire-de-l-environnement-et-des-paysages/.](https://www.cnrseditions.fr/catalogue/geographie-territoires/geohistoire-de-l-environnement-et-des-paysages/)*

Bibliographie :

- André E., *Traité général de la composition des parcs et jardins*, Paris, 1879.
- Barraud R., *Vers un "tiers-paysage" ? Géographie paysagère des fonds de vallées sud-armoricaines. Héritage, évolution, adaptation*, Thèse de doctorat de Géographie, Université de Nantes, 413 p, 2007.
- Baridon M., *L'eau esprit vivant du jardin – Premier cahier du conseil national des parcs et jardins*, Paris, 2007.
- Bennetière M.-H., *Jardin – Vocabulaire typologique et technique. Principes d'analyse scientifique*, sous la direction de M. Chatenet et M. Mosser, Editions du patrimoine, Paris, 2000.
- Boyceau de la Barauderie J., *Traité du jardinage*, Paris, 1638.
- Claval P., « Parcs et jardins », *BAGF*, n°3, 1989, p. 167-175.
- Clément G., « Conclusion », *Le Nôtre – il y a 4 siècles naissait le roi des jardiniers*, Editions Télérama, Hors-série, Paris, 2013, p. 93.
- Dézallier d'Argenville A.-J., *Théorie et pratique du jardinage*, Paris, 1709.
- Germaine M.-A. « *De la caractérisation à la gestion des paysages ordinaires des vallées dans le Nord-Ouest de la France. Représentations, enjeux d'environnement et politiques publiques en Basse-Normandie* », Thèse de doctorat de Géographie, Université de Caen Basse-Normandie, 645p, 2009.
- Germaine, M. A., & Barraud, R. (2013). Les rivières de l'ouest de la France sont-elles seulement des infrastructures naturelles? Les modèles de gestion à l'épreuve de la directive-cadre sur l'eau. *Natures Sciences Sociétés*, 21(4), 373-384.
- Lalos J., *De la composition des parcs et jardins pittoresques*, Paris, 1832.
- Larrère, C., & Larrère, R. (1997). Du bon usage de la nature: pour une philosophie de l'environnement, eds Flammarion, 355p.
- Lespez L., Garnier E., Cador J.-M., Rocard D. « Les aménagements hydrauliques et la dynamique des paysages des petits cours d'eau depuis le XVIIIe siècle dans le nord-ouest de la France : l'exemple du bassin versant de la Seulles (Calvados) », *Aestuaria*, n°7, 2005, p.89–109.
- Lévêque I., *Les parcs et jardins de l'Anjou – Au fil de l'histoire*, Editions Lieux Dits, Angers, 2015.
- Malavoi J.-R. & Bravard J.-P., *Eléments d'hydromorphologie fluviale*, Editions Onema, Vincennes, 2010.
- Port C., *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine & Loire*, Editions H. Siraudeau & Cie, 4 volumes, 1878.
- Prévôt P., *Histoire des jardins*, Editions Sud Ouest, Bordeaux, 2006.
- Rialland O., « L'inscription du château dans le paysage : identification, caractérisation et analyse multiscalaire de l'art des jardins à travers l'exemple de l'ouest ligérien », *In Situ* [en ligne], 7/2006, mis en ligne le 18 avril 2012. URL : [//insitu.revues.org/2717](http://insitu.revues.org/2717) ; DOI : 10.4000/insitu.2717.

DOCUMENTS

- Conseil général du Maine-et-Loire, 2007. Château de Launay-Baffert (Chavaignes) - Etude et valorisation des parcs et jardins de l'Anjou, fiche d'inventaire.
- Conseil général du Maine-et-Loire, 2009. Manoir de Chappe (Fontaine Guérin) – Etude et valorisation des parcs et jardins de l'Anjou, fiche d'inventaire.
- Parc du château de Launay-Baffert, vue cavalière, aquarelle anonyme, Archives personnelles, cliché B. Rousseau, Département de Maine-et-Loire.

- Plan de projet de parc romantique, XIXe, archives personnelles.
- Plan esquisse du parc, J. Lalos, archives personnelles.
- Plans cadastraux napoléoniens – Commune de Chavaignes – section B2 dite « de Launay-Baffert » – 1837, Archives Départementales du Maine-et-Loire
- Plans cadastraux napoléoniens – Commune de Fontaine-Guérin – section C2 dite « du bourg » – 1825, Archives Départementales du Maine-et-Loire
- Plan Cadastral Informatisé – Direction Générale des Finances Publique – fournis par flux WMS par GEOPALBD ORTHO® - Institut National de l'Information Géographique et Forestières© - 2013

Liste des figures :

Figure 1 : Frise synthétique d'histoire de l'art des jardins

Figure 2 : Localisation des sites d'étude

Figure 3 : Sources et données potentielles pour l'étude des hydrosystèmes (en noir 100% : les données utilisées ; en noir 50% : les données non-utilisées)

Figure 4 : Le parc de Launay-Baffert dans son contexte géomorphologique local

Figure 5 : Vue cavalière du parc de Launay-Baffert

Figure 6 : Le parc de Chappe dans son contexte géomorphologique local

Figure 7 : Launay-Baffert : trajectoire paysagère

Figure 8 : Chappe : trajectoire paysagère